

USIC : PERSONNEL SOIGNANT EN GREVE !

Depuis un an, l'hôpital public français traverse une crise sans précédent. Epuisement professionnel et perte de sens du travail sont le quotidien des professionnels de santé. De nombreux services se mobilisent pour en bout de chaîne assurer une sécurité maximale des patients. Nous sommes présents 24h/24, 365 j/365 pour prendre en soins nos patients ; mais qui prend soin de nous ?

Pour répondre aux besoins croissants de la population en terme de chirurgies et procédures cardio-thoraciques, grâce notamment au développement de l'activité TAVI (remplacement de la valve aortique du cœur par voie percutanée, c'est-à-dire sans incision chirurgicale profonde), en septembre 2019 le CHU de Nantes en lien avec l'ARS a décidé d'augmenter la capacité d'accueil du service.

Le 30 mars prochain, l'Unité de Soins Intensifs de Cardiologie va accroître la capacité totale de l'unité de 6 lits. L'ensemble de l'équipe paramédicale se félicite de ce projet car il représente une reconnaissance des besoins de nos concitoyens, ainsi que la validation des compétences techniques de l'unité et sa place en tant que centre de référence dans la prise en charge des patients atteints de pathologies cardiaques graves.

Ce projet, aussi beau soit-il sur le papier, manque cependant d'ambition et va engendrer de nombreuses difficultés pour les personnels paramédicaux (aide-soignant•e•s et infirmier•e•s). La configuration toute entière de l'unité va être remodelée et le service coupé en deux géographiquement : accueil en urgence de patients graves, parfois instables à l'USIC du RDC haut, et patients en pré et post interventionnel à l'USIC du 2^e étage aile Nord. Malgré le recrutement de personnels paramédicaux, cette réorganisation profonde va mettre les équipes en difficulté :

- Remplacement d'un poste d'infirmière « transversale », présente de 6h45 à 21h15 par un poste de « J » et donc présent seulement de 10h à 18h. Ce changement d'organisation va accroître la charge physique et mentale du travail et mettre à mal la sécurité des patients. En effet, les infirmier•e•s, habituellement assisté•e•s par ce•tte collègue, pour l'accueil des patients en urgence, l'assistance aux médecins en salle de technique, la gestion des situations d'urgences vitales et les tâches « annexes » (brancardage des patients, commandes, rangement...) devront délaissé leur secteurs de soins leurs surveillances rapprochées et l'accompagnement des familles (de 30 min à 2h) en dehors des heures de présence de cet•te infirmier•e de « J » ;
- Effectifs insuffisants pour assurer aux agents (une pose de congés équitables et une articulation fluide entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle, ne leur permettant pas de bénéficier de formations pourtant indispensables au maintien des compétences nécessaires à leur fonction, et ne suffisant pas à éponger la dette sociale.

Le ministère de la Santé impose toujours plus d'efforts aux aide-soignant•e•s et infirmier•e•s mais refuse toujours d'accorder les moyens humains nécessaires pour assurer une prise en charge de qualité.

Dans ce contexte les personnels paramédicaux de l'USIC et les organisations syndicales CFDT, CGT FO ont déposé un préavis de grève. Nous exigeons :

1. Le maintien du poste d'infirmier•e transversale sur une amplitude horaire allant de 6h45 à 21h15 pour assurer la sécurité des patients et des soignants par l'octroi de personnels supplémentaires. Ces postes permettraient également aux agents de pouvoir bénéficier de planning assurant le respect de la réglementation pour la pose de congés et d'accès aux formations.
2. L'octroi de temps plein aide-soignant supplémentaires. Ces postes permettraient aux agents de pouvoir bénéficier de planning assurant le respect de la réglementation pour la pose de congés dans des conditions acceptables et la possibilité de suivre des formations.



Unité de Soins Intensifs Cardiologiques en grève



**NOUS REVENDIQUONS LE DROIT DE TRAVAILLER DANS DE BONNE
CONDITION ET DE PRÉSERVER NOTRE VIE PERSONNELLE.**

**POUR MANIFESTER VOTRE SOUTIEN AUX REVENDICATIONS DES
PERSONNELS DE L'USIC UNE PÉTITION EST À VOTRE DISPOSI-
TION.**



SECTION DU CHU DE NANTES
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



Une force
à vos côtés

www.cgt-chu-nantes.org
www.facebook.com/cgtchunantes

